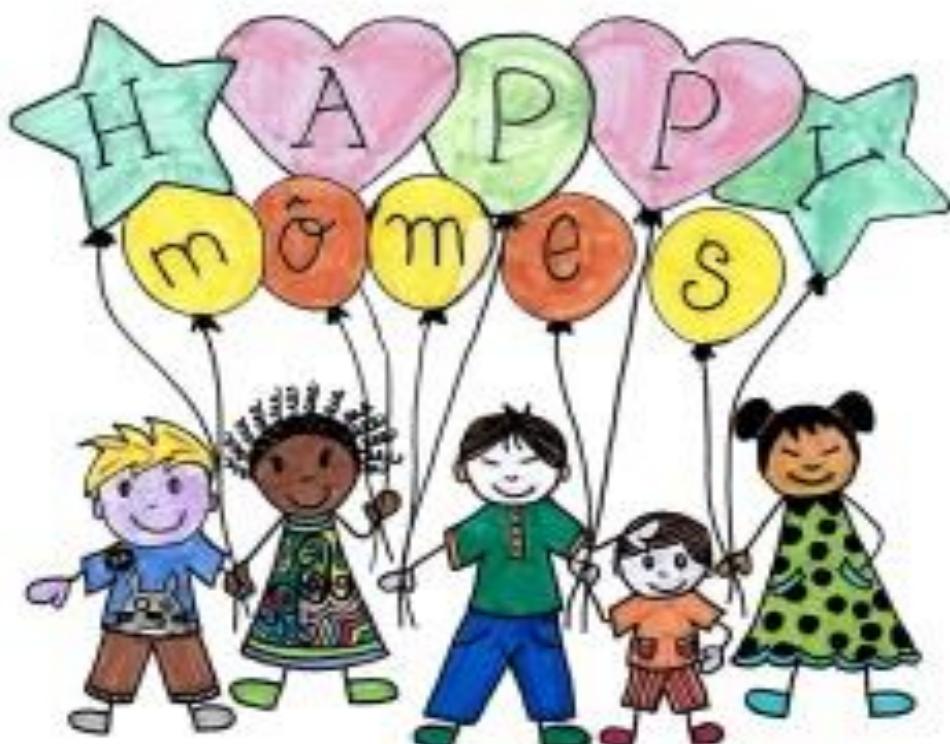


# Projet Pédagogique du Périscolaire Maternel ORME 2020/2021



## SOMMAIRE

I / Organisateur	page 3
a. Présentation de la Ville	
b. Présentation du projet éducatif de la ville	
c. Description des ACM à Illkirch	
II / Contexte sur l'année scolaire 2019/2020	page 6
III / Intentions et Objectifs mis en œuvre	page 11
a. Volet santé/alimentation / sport/ rythme de l'enfant	
b. Le développement durable :	
IV / Présentation de la structure	page 14
a. dates et horaires	
b. inscriptions et effectifs	
c. locaux à disposition	
V / Fonctionnement	page 15
a. encadrement et rôle du personnel :	
b. Vie quotidienne:	
c. La place des parents :	
d. Les partenaires :	
e. La communication :	
f. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap	
VI / Plan d'une journée type :	page 20
VII / COVID-19	page 21

## a. Présentation de la Ville :

Avec 27.222 habitants la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est devenue un pôle économique, commercial et culturel particulièrement attractif au sud de l'agglomération strasbourgeoise.

Traversée par l'Ill et le canal du Rhône au Rhin, l'environnement bénéficie aussi de la présence d'une importante forêt qui confère à Illkirch-Graffenstaden un cadre de vie exceptionnel.

S'appuyant sur une histoire industrielle ancienne, Illkirch-Graffenstaden est pourvue d'un fort bassin d'emploi et de la présence d'un important parc d'innovation technologique.

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est propriétaire et gère 14 écoles, dont 6 écoles élémentaires et 8 écoles maternelles, 7 écoles proposent un enseignement bilingue Français-Allemand.

L'encadrement des temps périscolaires de l'école maternelle se fait par des ATSEM.

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden 181 route de Lyon BP 50023 67401 ILLKIRCH CEDEX

Infrastructure mise à disposition : Vill'A/ Médiathèque/ Grenier/Phare de l'Ill



La DEVE (Direction de l'Enfance et de la Vie Educative)

## b. Présentation du projet éducatif de la ville :

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires répondent dans la mise en œuvre du projet pédagogique, aux grandes orientations fixées par la ville.

### **[La coéducation :]**

« Ensemble d'acteurs qui accompagnent l'enfant de manière cohérente dans l'assimilation de différentes notions sociétales »

### **[L'éducation à la citoyenneté :]**

« Ensemble de règles qui découlent de valeurs communes et qui sont garanties des droits et devoirs du citoyen »

### **[Le développement durable :]**

« Ensemble d'actions volontaires qui sensibilisent le citoyen à adopter un comportement responsable, dans le but de préserver l'environnement »

### **[Yvette santé/alimentation/sport/rythme de l'enfant :]**

« Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être »

### **[Accès à tous à la culture :]**

« Ensemble de découvertes qui favorisent l'ouverture sur les arts, le patrimoine et l'autre »

Les accueils de loisirs répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée.

- les accueils de loisirs permettent la prise en charge de tous les enfants en dehors du temps scolaire sans distinction de classe sociale, de religion, d'origine.
- les accueils permettent l'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut s'exprimer, jouer et s'amuser avec ses camarades.

- les accueils favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant d'une part, l'apprentissage de la solidarité et du partage d'autre part.
- les accueils sont garants du bien-être de l'enfant, ils respectent son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.
- Le temps du goûter est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs. Le goûter peut donner lieu à des animations à thème.
- Les accueils permettent à l'enfant d'être acteur de ses loisirs : il peut choisir ses activités et s'initier à de multiples activités sportives, manuelles, artistiques, de plein air.
- Les accueils sont un lieu de dialogue et d'échanges entre les parents, les enseignants, les associations, les animateurs de l'accueil de loisirs.
- Les accueils de loisirs rendent un service de qualité en garantissant :
  - \* Des locaux adaptés qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité. Des locaux pouvant accueillir des personnes en situations de Handicaps
  - \* Un encadrement qualifié et stable
  - \* Les accueils de loisirs favorisent le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants.

## II / Constant sur l'année scolaire 2019/2020

Bilan fait en présence de :

- MERLING Elodie
- FESSON Sophie (distanciel)
- SCHWARTZ Pauline
- EINHORN Pascale
- LABEAUVIE Valentin
- LITT Elisa
- PETRIAUX Capucine

## \* fonctionnement général du périscolaire :

Le fonctionnement général de cette année a été organisé en équipe. Nous avons mis un roulement en place pour le « badgeage » et la surveillance dans le couloir.

L'accueil du matin s'est déroulé en petite salle périscolaire. Nous avons opté pour un accueil en douceur, par des activités calmes, à la demande et au choix des enfants.

L'appel du soir s'est effectué en salle de jeux comme les autres années.

Le choix d'une seule salle pour le partage du goûter a été choisi cette année.

Le projet pédagogique de cette année a été très apprécié par les enfants, Atsem et parents. Nous avons réalisé un « Plus tard, je serai ...» avec une découverte de plusieurs métiers. Ce thème a été plus compliqué à organiser que ce que l'on pensait. La venue d'intervenant extérieur a du être annulé car la demande de papier à fournir et à remplir a freiné les intervenants.

Nous n'avons pas pu clôturer le projet en raison du confinement.

Avant chaque fin de période (sauf octobre où nous avons fait l'exposition d'œuvre destiné aux parents), nous avons mis en place le dernier jour une « soirée cinéma » avec projection d'un dessin animé sur le thème de la période et un petit gobelet de pop-corn. Le choix avait été laissé aux enfants entre regarder le film ou rester dans la salle périscolaire avec activités libres au choix. Nous avions à chaque fois entre 95 % et 100 % de présence pour le dessin animé. Le projet cinéma est apprécié et reste une bonne conclusion de chaque thème.

## En ce qui concerne l'équipe Atsem/animateur.

Il y a eu une bonne entente et une bonne cohésion de groupe. Tout a été préparé et construit en équipe . Cela a soudé le groupe et rendu l'accueil et l'encadrement des enfants serein et bien cadré.

## \* Projet passerelle :

Cette année le projet passerelle n'a pas pu aboutir en raison du confinement, et de cette fin d'année peu habituelle où le retour de tous les enfants n'était pas effectif.

## \* Projet d'animations:

### \*Rencontres avec la maternelle Libermann et le phare de l'Ill :

Le projet de cette année avec la maternelle Libermann était des rencontres sportives autour du basket. Des rencontres étaient prévues un vendredi tout les 2 mois avec un groupe de 10 enfants.

Le choix des enfants pour ces rencontres se basait sous la forme du volontariat.

Cette année nous avons également réalisé un projet avec la bibliothèque du phare de l'Ill. Un groupe de 10 enfants

s'y rendait 1 fois par mois pour lire et emprunter des livres pour le périscolaire,  
Comme pour le projet avec la maternelle Libermann le choix des enfants se basaient sur la forme du volontariat.

### **\*Projet sapin de noël :**

Nous avons participé au concours « sapin » du marché de noël d'Illkirch.

Nous avons pris à cœur de réaliser avec les enfants le plus beau sapin afin d'offrir un beau spectacle (récompense du premier prix) aux enfants de notre périscolaire.

Nous avons trouvé que les sapins n'étaient pas équitables, certain tout petit et peu fourni en branches, d'autres bien touffus...

Les sapins étaient mal placés et non mis en valeur (tout petits car aplatis, coincés entre deux cabanons...)

Nous avons du partager la fabrication avec une autre école qui n'est pas sur le même site et donc complications pour la concertation.

### **\*Locaux et mobilier :**

Pour cette année, nous avons fait le choix de laisser notre petite salle périscolaire en salle dédiée aux ateliers Montessori. Un meubles créé spécialement par les menuisiers de la ville a été installé et nous avons aussi reçus 10 tables individuelles. La salle sera décorée et aménagée l'année scolaire prochaine,  
La grande salle du périscolaire est restée une salle dédiée pour les autres activités de jeux et d'art.  
Nous avons aussi organisé des jeux sportifs tous les jours en salle de jeux.

### **\*Crise sanitaire :**

Pour la période du 11 mai au 5 juin, nous avons été dispersées dans différentes écoles. Ce qui nous a demandé beaucoup d'adaptation, nouvelles écoles, nouvelles équipes...

A partir du 8 juin, le périscolaire a redémarré dans notre école d'affectation avec chaque semaine un nouveau responsable et des conditions d'accueil compliquées dues au protocole. Nous appréhendons la rentrée si les conditions d'accueil ne changent pas.

Nous avons eu 2 animateurs différents qui géraient les CP, Sabah et Nicolas. Nous avons beaucoup apprécié travailler avec Sabah, elle est discrète mais impliquée et volontaire.

## **\*Temps scolaire : relations directeur et enseignants :**

L'année scolaire s'est déroulée dans une bonne entente.

## **\*Nettoyage des locaux :**

Nous déplorons un manque d'hygiène et de nettoyage des locaux. Les sanitaires ne sont souvent pas propres, nettoyage incomplet (des insectes morts et toiles d'araignées dans les coins ou bords de meuble).

Nettoyage des locaux en présence des parents et enfants (nettoyage de l'entrée à 17h30)...

## **\*Publics : enfants et parents :**

Cette année, nous avons eu beaucoup de retards des parents, pas de gros retards mais réguliers.

Les effectifs ont augmenté au fur et à mesure de l'année en passant d'une vingtaine d'enfants à une quarantaine. Nous avons eu de bons retours des parents et des enfants sur l'accueil du périscolaire.

## **\*Equipe :**

Équipe au beau fixe, bonne entente, stable.

Nous avons eu un animateur fixe à l'année (Valentin), dynamique, apprécié des enfants et fort de propositions d'activités.

Nous avons eu plusieurs animateurs volant sur l'année, ils n'étaient pas toujours impliqués et montraient un manque d'initiative.

L'équipe d'apprentie dynamique et intégrée au projet, proposait beaucoup d'activités et encadrerait très bien les groupes.

## **\*Objectifs :**

Contenue de la situation actuelle, nous préférerons prévoir et ajuster nos objectifs à la rentrée qui seront de toute façon mis en place en fonction de l'état sanitaire.

### **III / Intentions et Objectifs mis en œuvre :**

#### **a. Volet santé/alimentation / sport/ rythme de l'enfant**

« Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être »

#### **Organiser des « coins spécifiques »**

**Intention : Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses temps périscolaires et de développer son autonomie**

L'accueil de loisirs périscolaire doit pouvoir être un temps de repos pour l'enfant qui en éprouve le besoin.

En lui permettant de trouver des endroits où il pourra se reposer en fin d'activité ou s'il ne souhaite pas prendre part à une activité.

Plusieurs coins en salle d'activité ont été aménagés. Des fauteuils et des livres sont mis à disposition des enfants. Ainsi que la mezzanine de la bibliothèque qui est aménagé et mis à disposition pour l'enfant qui désirerait s'allonger pendant la lecture de conte, respectant ainsi son rythme et ses besoins.

Dans ces coins, il a été mis en place nos ateliers **MONTESSORI** (toujours en cours d'évolution) répondant ainsi au besoin d'autonomie et aussi au respect du rythme de chaque enfant. Ces ateliers issus de pédagogies actives permettent de mettre l'enfant au centre. Elles restent bien sûr ludiques car l'enfant doit s'amuser en les faisant !

Evaluation :

- Observation d'enfants plus détendus et/ou concentré lors d'activité? (on peut voir des enfants calme)
- Est-ce que l'enfant respecte son propre rythme en demandant un temps de repos ? de son propre chef ? (évaluation en groupe par smiley pour connaître leur humeur)
- L'enfant fait les choses à son rythme et surtout y retourne volontiers ?

#### **Organiser des séances de motricité, petit jeu collectif et/ou de relaxation**

**Intention : Développer les facultés psychomotrices de l'enfant, stimuler les cinq sens.  
Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité, ensemble et permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe. Favoriser le respect en général (de soi-même, des autres acteurs, des locaux et du matériel)**

Ces séances seront pratiquées en salle de jeu ou extérieur.

Nous chercherons à développer l'autonomie de l'enfant par de petits parcours de motricité qui permettront à chacun de tester ses possibilités et ses limites.

Dans les petits jeux collectifs, l'enfant développera la coopération, l'esprit d'équipe et le respect de l'autre et de lui-même. Nous chercherons à favoriser l'évolution des comportements individuels et collectifs au sein du groupe.

Pour les séances de relaxation et retour au calme, nous utiliserons de temps en temps l'outil suivant :

Nous utiliserons encore cette année le livre Eline Snel « Calme et attentif comme une grenouille » parce que les enfants peuvent être stressés et angoissés comme les adultes et donc la méditation est une méthode d'apprentissage de la sérénité adaptée aux besoins des petits. Cette méthode repose sur des exercices de respiration simples, qui aident peu à peu à se recentrer sur l'instant présent.

Ou des séances trouvées via YOUTUBE

D'autres méthodes seront aussi utilisées au bon soin de l'animateur de l'atelier.

Evaluation :

- Observation d'enfants plus détendus et défoulés?
- Est-ce que l'enfant s'amuse?
- Est-ce que l'enfant demande à participer de nouveau à ces activités ? (nombre d'enfant et nombre de parcours réalisés)

### **b/ Le développement durable :**

« Ensemble d'actions volontaires qui sensibilisent le citoyen à adopter un comportement responsable, dans le but de préserver l'environnement »

## Intention : Permettre à l'enfant de découvrir son environnement et surtout de découvrir que les objets du quotidien peuvent avoir une deuxième vie.

On aimerait sensibiliser les enfants à l'importance de vivre dans un environnement sain pour se protéger et préserver leur écosystème

On organisera des projets de création de bricolage à partir d'objets recueillis individuellement.

Nous pourrons organiser la collecte dans l'école, ou à la maison. (Plastique, métal, carton, etc...)

Nous exposerons collectivement les bricolages fabriqués par tous les enfants du périscolaire

Evaluation :

- Observation de l'intérêt des enfants? (nombre de participant sur l'activité)
- Est-ce que l'enfant s'amuse en manipulant les matières recyclées?
- Est-ce que l'enfant demande à participer de nouveau à cette activité ?(les enfants aiment faire des bricolages qu'ils peuvent ramener ça)

## IV / Présentation de la structure

### a. dates et horaires

L'accueil de loisirs périscolaire maternel fonctionne sur l'année scolaire 2020/2021.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
matin	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20
soir	16h00 à 18h15	16h00 à 18h15	16h00 à 18h15	16h00 à 18h15

### b. inscriptions et effectifs

- Depuis la rentrée scolaire 2011, les élèves qui souhaitent bénéficier des accueils périscolaires devront se munir de la carte « Pass'ill » qu'ils se procureront à la Mairie, au guichet unique, 181 route de Lyon, lors de l'inscription. (<http://passill.illkirch-graffenstaden.fr/votre-compte/carte-passill-mode-demploi/>)
- Les enfants souhaitant s'inscrire aux activités périscolaires du jour, devront badger à la borne jusqu'à 9h00.
- Le soir en quittant l'accueil, ils devront débadger pour valider leur départ à cette même borne.
- La capacité d'accueil de la structure est de 50 enfants âgés de 3 à 6 ans.



### C. locaux à disposition

- L'accueil de loisirs maternel de l'Orme se situe dans les locaux de l'école maternelle de l'Orme au :

37, rue de l'orme

67400 Illkirch-Graffenstaden

### Les salles à disposition sont :

- 2 salles d'activité
- 1 salle de motricité
- une bibliothèque
- la cour de l'école avec les structures de jeu
- la cour arrière avec ses bacs à sable

### IV / Fonctionnement :

#### A. encadrement et rôle du personnel :

- l'équipe d'animation est composée de 4 ATSEM, 2 apprenties et une ATSEM responsable du périscolaire (BAFD stagiaire)

## Rôle du responsable périscolaire :

- Rôle de sécurité : il veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants.
- Rôle d'animation : propose des activités en lien avec le thème du projet pédagogique pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.
- Fait le lien entre le Service DEVE de la Mairie et le périscolaire Orme.
- Gestion administrative - Management - Gestion des conflits - Communication avec le Directeur d'école.

## Rôle des ATSEM/animateurs :

- Rôle de sécurité : il veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants
- Rôle d'animation : propose des activités en lien avec le thème du projet pédagogique pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

## Rôle de l'apprentie CAP :

- Aide les animateurs à la surveillance, la sécurité et l'accompagnement.
- Propose des activités aux enfants.

## Réunion périscolaire:

Elles ont lieu tous les mercredis matin pendant 3 heures. Elles permettent la préparation d'activités.

## Budget

Le budget est voté par année civile pour répondre aux besoins d'achat de matériel pédagogique et alimentaires

## b. Vie quotidienne :

### \* Accueil du matin (7h40-8h20)

- Les enfants inscrits sont déposés par leurs parents et sont accueillis par les ATSEM.
- Les parents et les enfants n'oublieront pas lors de leur arrivée de badger à la borne en sélectionnant la prestation de leur choix (accueil matin et/ou soir)
- Des jeux libres et calmes leurs seront proposés, les enfants peuvent aussi dessiner et/ou jouer aux différents coins permanents.
- C'est un moment calme, le rythme matinal des enfants est respecté.
- A la fin de l'accueil (entre 8h15 et 8h20) les enfants sont alors accompagnés dans la salle de classe, après un passage au toilette, où le premier regroupement à lieu avec les enseignantes.

### \* Accueil du soir (16h20-18h15) :

- Les enfants inscrits sont récupérés dans chaque classe par les ATSEM.
- Les enfants sont alors accompagnés en salle périscolaire, après qu'ils soient passés aux toilettes et le lavage des mains, ainsi ils prennent leur goûter tous ensemble (le goûter est fourni par les parents)
- L'équipe encadrante est présente et aide les enfants si besoin pour la prise de goûter (ouverture du sac, ouverture des gâteaux...)
- Le goûter dure en moyenne 20 à 25 minutes.
- Une petite récréation aura lieu, puis un regroupement sera organisé pour que les enfants puissent choisir leurs activités.
- Les coins des différents jeux (constructions, garages + voitures, château + chevaliers ...), jeux de sociétés seront mis en place.
- En fonction des activités choisies par les enfants, ils seront repartis dans différents salles,
- En quittant le périscolaire, l'enfant accompagné de la personne autorisées à le récupérer devra débadger à la borne « Pass'ill » pour valider son départ.

### a. La place des parents :

- Toute l'équipe sera à l'écoute des parents
- Les parents seront informés des sorties par voie orale et écrite mais qui sont suspendues pour cause de COVID-19.
- Les parents seront informés des projets d'animation par voie d'affichage, les bricolages seront exposés dans le couloir mais en raison du COVID-19, nous ne pourrons pas laisser entrer les parents dans l'enceinte de l'école.

### b. Les partenaires :

- Nous sommes en lien avec la DEVE en mairie,
- Les parents sont aussi nos principales partenaires en rapport avec les enfants
- L'équipe périscolaire de l'école maternelle de la Libermann pour nos échanges sportifs (annulé pour cause de COVID 19)
- La responsable périscolaire de l'école élémentaire pour la mise en place de « Passerelle » (qui sera adaptée le moment venu en fonction de la crise sanitaire)
- Les personnes travaillant au Phare de l'Ill (annulé pour cause de COVID-19)
- Les agents d'entretien

### c. La communication :

-La communication avec les parents se fait principalement par voie écrite et orales.

- Des affichages sont faits aussi à l'intention des parents (type A4 ou A3)

-Il existe aussi un site internet que nous alimentons par des articles écrits au fil des mois. <http://www.periscolaires-illkirch.eu/>

### d. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs).

Il peut concerner le temps scolaire mais aussi périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP (projet d'accueil individualisé périscolaire).

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant ou de l'adolescent et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant ou de l'adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant ou l'adolescent pour sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur :

- les régimes alimentaires à appliquer,
- les conditions des prises de repas,
- les aménagements d'horaires,
- les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent,
- les activités de substitution proposées.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou au trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou, par exemple, en prévision d'un voyage ou d'une sortie scolaire.

Nous avons actuellement 1 enfant accueillis avec PAI.

## ***VII/ Plan d'une journée type :***

### **Plan d'une journée type :**

#### ***\*Accueil du matin (7h40-8h10)***

<i>7h40 jusqu'à 8h20</i>	<i>Arrivés échelonné des enfants</i>
<i>A partir de 7h40</i>	<i>Jeux libres dans les divers espaces Lecture dans la bibliothèque Dessin libre Coloriages Petits bricolages</i>
<i>8h00 jusqu'à 8h05</i>	<i>Rangement</i>
<i>8h10 jusqu'à 8h20</i>	<i>Passage aux toilettes</i>
<i>8h20</i>	<i>Départ des enfants du périscolaire vers les salles de classes pour regroupement avec les enseignantes qui les attendent.</i>

#### ***\*Accueil du soir (16h20-18h15)***

<i>De 16h20 jusqu'à 16h25</i>	<i>Arrivés des enfants accompagné par les ATSEM</i>
<i>De 16h25 jusqu'à 16h35</i>	<i>Contrôle de présence et passage aux toilettes</i>
<i>De 16h35 jusqu'à 16h55</i>	<i>Goûter</i>
<i>De 16h55 jusqu'à 17h10</i>	<i>Petite récréation</i>
<i>De 17h10 jusqu'à 17h15</i>	<i>Un regroupement sera organisé pour choisir son activité avec présentation des activités</i>
<i>De 17h15 jusqu'à 18h05</i>	<i>Temps d'activités</i>
<i>De 18h05 jusqu'à 18h15</i>	<i>Fin des activités puis des jeux libres à la demande des enfants</i>
<i>* dès 16h00 jusqu'à 18h15</i>	<i>départ échelonné des enfants.</i>

## VII / COVID-19

La situation sanitaire liée au covid-19 nécessite de mettre en œuvre des modalités d'accueils inédites et préventives au sein des accueils de loisirs

Conformément au protocole sanitaire de l'Education nationale et de la direction Départementale

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école et dans les structures périscolaires en cas de fièvre ( $38^{\circ}\text{C}$  ou plus) ou en cas d'apparition de symptôme évoquant la covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

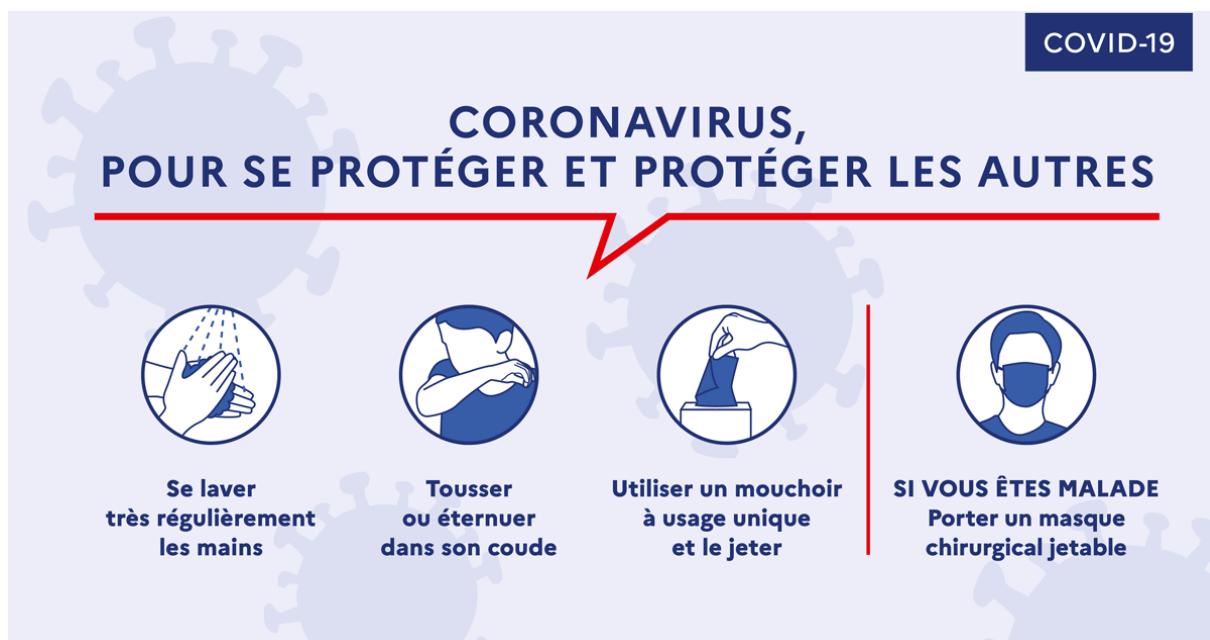
Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

### Les mesures d'hygiène - rappel des gestes barrières

Le lavage des mains est effectué régulièrement à l'arrivée dans l'établissement, après chaque passage aux toilettes, avant de toucher des aliments.

Le lavage et la désinfection des locaux est effectués par les agents d'entretien.

Et bien sûr, nous restons vigilants à l'application des gestes barrières.



### Accueils des parents et des enfants

Accueil bienveillant des enfants tout en respectant une distanciation physique.

Les parents du périscolaire sont autorisés à entrer jusqu'à la badgeuse (masque et lavage des mains obligatoires) et ensuite devront soit laisser l'enfant pour temps périscolaire avec les ATSEM, soit l'emmener en classe par l'entrée prévue pour son enseignant.

Le soir au périscolaire, les parents sonneront à la porte et l'ATSEM en charge du badgeage amènera l'enfant au portail.

### Organisation des activités - quotidien des enfants

Les enfants seront divisés en groupe pour des activités tout en respectant les gestes barrières.

Un roulement sur les jeux utilisés sera effectué pour permettre une utilisation de 12h.

En respect du protocole sanitaire, les enfants pourront en extérieur joués ensemble.

### Nettoyage des locaux - Entretien

Le nettoyage du matériel utilisé et des tables après activités et un nettoyage plus approfondie est effectué une fois par jour par les agents d'entretiens.

### Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM (réf au protocole)

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur. En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être accueilli.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile. L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui sont définies par les autorités sanitaires.